

L'honorable M. Prowse: L'honorable sénateur me permet-il de poser une question?

L'honorable M. Martin: Et pourquoi pas?

L'honorable M. Prowse: L'honorable sénateur estime-t-il, comme moi-même, que nous sommes en train d'étudier un bill tendant à réduire les impôts? Est-ce bien de cela qu'il parle? Parlons-nous de la même chose?

Son Honneur le Président: Sénateur Prowse, nous allions juste discuter d'un point soulevé par l'honorable sénateur Bélisle. Je croyais que cette question était réglée.

L'honorable M. Prowse: Sauf votre respect, j'ai posé une question. D'une manière générale, cette Chambre étudie en ce moment un bill tendant à réduire les impôts. Est-ce bien cela?

Son Honneur le Président: C'est au parrain de ce bill qu'il appartient de répondre à cette question.

L'honorable M. Langlois: Honorables sénateurs, j'interviens pour compléter la réponse que j'ai fournie tantôt au sénateur Phillips. On m'a signalé, et je m'en souviens maintenant, que la semaine dernière un rapport complet du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a été remis aux sénateurs; ce rapport renferme tous les renseignements relatifs aux dépenses de son ministère au chapitre des programmes de formation en cours d'emploi, y compris le nombre de bénéficiaires, les traitements versés et le temps consacré au programme et ainsi de suite.

Si le sénateur Phillips veut se donner la peine de consulter cette brochure qui nous est parvenue la semaine dernière, il trouvera, je pense, tous les renseignements qui l'intéressent. Je dis cela pour compléter la réponse que je lui ai donnée tout à l'heure.

L'honorable M. Phillips: Je tiens à en remercier l'honorable sénateur.

L'honorable M. Bourget: Bravo!

L'honorable M. Phillips: Mais le fait que j'aie vu une note lui parvenir indique bien qu'il n'a pas eu beaucoup plus de temps que moi pour étudier la brochure.

L'honorable M. Langlois: Il n'a pas été donné à mon ami de parrainer bien des bills. Quand on travaille sous pression, comme cela, en fin d'une session, on ne peut s'attendre d'être dans la même situation qu'un ministre, qui vit la situation de jour en jour. Mon ami le comprendrait s'il avait été appelé à parrainer un projet de loi. Si jamais on lui offre le poste, je ferai preuve d'indulgence à son égard car je sais ce que cela comporte, ce qui n'est certainement pas le cas de mon honorable ami.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois, sur division.)

3^e LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

L'honorable M. Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je propose que le bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

L'honorable M. Bélisle: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté sur division.)

LA SANCTION ROYALE

AVIS

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

le 23 décembre 1971

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 23 décembre 1971, à 7h30 du soir, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le sous-chef du cabinet du
Gouverneur général,
Louis-Frémont Trudeau,
Brigadier général

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, c'est peut-être la dernière occasion qui nous est offerte avant la fin de l'année de remercier Son Honneur le Président et nos fonctionnaires de leur collaboration. Nous serons peut-être de retour la semaine prochaine, tout dépend du progrès accompli à l'autre endroit au sujet du bill sur la commercialisation. Toutefois, en raison de l'incertitude qui règne à cet égard, je voudrais saisir cette occasion de remercier chaleureusement Son Honneur le Président de la compétence dont il a sans cesse fait preuve en présidant nos séances depuis le 14 septembre dernier.

Lorsque certains journalistes feront ici une rare apparition, il serait bon de leur faire savoir que nous avons siégé sans interruption depuis septembre dernier pour nous occuper de question très importantes qui concernent le bien-être de notre pays. Nous n'avons eu aucun projet de loi à étudier parce que les gens de l'autre endroit s'occupent du bill de l'impôt sur le revenu. Ce n'est pas la faute du Sénat s'ils ont pris presque tout l'automne pour étudier cette mesure, se privant ainsi eux-mêmes et nous privant aussi de l'occasion d'étudier divers projets de loi d'intérêt national.

• (1930)

Néanmoins, le Sénat s'est réuni et a étudié d'importantes questions concernant les affaires extérieures, les finances, la pauvreté, les sciences et l'agriculture, et d'une façon qui lui fait honneur. Le mérite en revient non seulement à ceux qui se trouvent à la droite de Son Honneur, mais aussi à ceux qui se trouvent à sa gauche.

Au cours de la présente session, nous avons reçu le rapport de notre comité permanent des finances nationales, accueilli par tout le Canada comme l'un des documents les plus érudits et les plus sérieux du genre qu'un organisme législatif ou autre ait présentés dans notre pays. Il est bon de le rappeler en ce moment.